



COMMERCES, QUARTIERS

Le marché hebdomadaire des Villages se déplace et s'agrandit

Publié le 30 octobre 2025

À partir du vendredi 7 novembre, le marché hebdomadaire des Villages se tiendra sur le square de l'Armée Patton (rue de Penthièvre). La création de ce marché municipal par la Ville permet de pérenniser et développer le marché du vendredi qui se tenait depuis plusieurs années sur le parking privé de l'ex. centre commercial Géant Casino.

Après appel à candidature, treize étals alimentaires et non alimentaires seront présents, pour la plupart chaque semaine :

- les fermes de Kerléo-Bras (éleveur charcutier-traiteur) et Ti Ma Zud Kozh (éleveur boucher)
- des fruits et légumes par Émilien Richard
- la fromagerie (chèvre) Ar Goured
- la crêperie Le Détour Breton
- la rôtisserie Aslan
- les traiteurs Ismael Al Malali (spécialités libanaises), Les Délyces de Prisca (spécialités sénégalaises) et Abdel et Fatna Benqachour (spécialités orientales)
- l'horticulteur Sylvestre productions
- des oeufs par Monsieur Quassem
- des olives par Monsieur Hachem
- des produits d'épicerie par O'Boucher
- des sels minéraux par Monsieur Feyertag

De mai à septembre, un vendeur de moules sera présent.

À noter qu'aucune candidature pour de la vente de poissons & crustacés n'a été reçue. Des emplacements restent disponibles et les commerçants intéressés peuvent adresser leur demande à la mairie (*détails ci-après*).

Informations pratiques

Jour et horaires : chaque vendredi de 8h à 13h

Stationnement : pour permettre la tenue du marché, le stationnement sur le square Patton est interdit chaque vendredi de 7h à 14h. Tout véhicule resté stationné sera enlevé par la fourrière.



Vous souhaitez vendre sur le marché

Les commerçants intéressés par un emplacement sont invités à faire une demande écrite aux placiers municipaux (Messieurs GENISSEL et PAQUEREAU) par courrier au Service Gestion du Domaine Public, 4 rue Félix Le Dantec 22000 SAINT-BRIEUC ou par mail à philippe.genissel@saint-brieuc.fr et benjamin.paquereau@saint-brieuc.fr,

avec

nom, prénom, date et lieu de naissance,
 adresse, numéro de téléphone et mail,
 l'activité précise exercée,
justificatifs professionnels,
 une attestation d'assurance couvrant l'activité professionnelle,
 le métrage linéaire souhaité,
 les caractéristiques du matériel (camion, étal...) et ses dimensions.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
 02 96 62 54 00
 Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
 Sam : 9h-12h (formalités adm.)